

**REPUBLIQUE DU BENIN**

-----  
**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**  
-----

DECRET N° 2009-123 DU 09 AVRIL 2009

Portant Nomination et Promotion à  
titre Exceptionnel, Civil et Etranger  
Dans l'Ordre National du Bénin

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DE L'ETAT  
CHEF DU GOUVERNEMENT  
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la Loi N° 2002-17 du 07 Février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- VU le Décret N° 2008-637 du 27 Octobre 2008 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 2005-473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON-GUEZO en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU Les Lettres N°s 0583/PR/SGG/SGAG2/C du 19 Décembre 2008 et 1287/MJLDH/CAB/SP-C du 20 Décembre 2008 ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont nommées et/ou promues à titre exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre National du Bénin pour prendre rang du 20 décembre 2008, date de leur réception, les personnalités étrangères dont les noms suivent :

Au grade de Commandeur

Madame Christine DESOUCHES (Officier de l'Ordre National du Bénin par décret n° 2000-508 du 17 Octobre 2000)

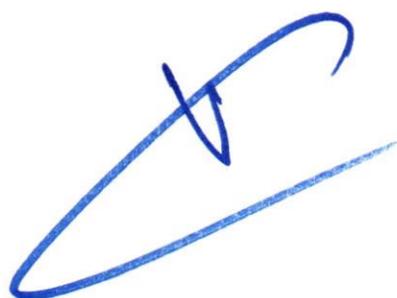
Au grade de ChevalierMessieurs :

- Albert BOURGI
- Issiaka SANGARE
- Néné Babacar M'BAYE
- Jean du Bois de GAUDUSSON

**Article 2** : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 09 avril 2009

Par le Président de la République,  
 Chef de l'Etat,  
 Chef du Gouvernement,  
 Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



**Dr Boni YAYI**

Le Vice Grand Chancelier

**Romain VILON GUEZO**

**Ampliations** : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTERES 26 – GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 12 – DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-DCCT 3 – BN-DAN-ONIP 3 – UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 05.